

NOUVEAUX HORAIRES
Applicables au 1^{er} mars 2024

GUIDE PRATIQUE DES DÉCHÈTERIES



> à l'usage des **PARTICULIERS**
Pour plus de renseignements :
01 60 44 40 03

> www.smitom-nord77.fr

ACCÈS

Qu'est-ce qu'une déchèterie ?

Une déchèterie est une zone aménagée, gardée et entretenue, destinée à permettre aux particuliers de venir déposer certains déchets qui ne trouvent pas leur place dans les poubelles classiques (gravats, encombrants...).

Comment accéder aux déchèteries ?

En présentant votre carte d'accès dématérialisée ou physique, accompagnée d'un justificatif de domicile datant de moins d'un an et de votre pièce d'identité.

> Pour obtenir votre carte d'accès :

Vous pouvez faire votre demande en ligne depuis la page d'accueil du site du SMITOM en cliquant sur l'icône «demander une carte de déchèteries» et en adressant aux services du SMITOM les pièces justificatives demandées. Un dépliant dédié est également disponible en déchèterie, en mairie ou sur le site internet du SMITOM (rubrique : les déchèteries).

Cette carte est valable dans **TOUTES** les déchèteries du SMITOM.

Quelle quantité de déchets est-on autorisé à déposer gratuitement en déchèterie ?

La limite journalière de dépôt est fixée à **4 m³ par jour** et à **18 m³ par année civile** et par foyer (filères mobilier et DEEE non déduites du quota annuel). Vous pouvez continuer à bénéficier du service des déchèteries à condition de régler le coût de prise en charge de vos déchets (voir notre site internet pour les conditions et tarifs).

Doit-on prétrier ses déchets ?

Le pré-tri est obligatoire. Tout chargement non préalablement trié pourra être refusé.



Pour plus de renseignements
consultez notre site internet :
www.smitom-nord77.fr
- rubrique : les déchèteries.

▶ DÉCHETS ACCEPTÉS



Encombrants incinérables



Encombrants non incinérables



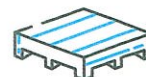
Cartons



Gravats



Pneumatiques



Bois



Déchets verts



Métaux



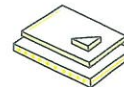
Mobilier



Huile moteur



Bidons d'huile



Plâtre



Filtres à huile*



Huiles de friture



Radiographies



Batteries automobiles



Piles et accumulateurs



Textiles



Cartouches d'encre



Lampes et néons



Déchets Diffus Spécifiques (DDS)*



Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)



Objets réemployables
(meubles, livres, vêtements, bibelots, vaisselle encore en état)
dans les déchèteries de Bailly-Romainvilliers, Coulommiers et Saâcy-sur-Marne.

*à l'exception de la déchèterie de Crégy-les-Meaux



LES PRINCIPAUX DÉCHETS REFUSÉS DANS TOUTES LES DÉCHÈTERIES

Les ordures ménagères, les déchets de soins, les bouteilles de gaz, l'amiante (en dehors des collectes exceptionnelles), les papiers et journaux.

